

## Nyrstar : Acquisition d'actions propres

Informations réglementées

28 septembre 2011

Nyrstar NV publie par cet article les informations relatives à l'acquisition d'actions propres, comme prescrit par l'article 207 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 en exécution du Code des sociétés.

Nyrstar annonce aujourd'hui avoir acquis 249.746 actions propres sur NYSE Euronext Brussels le 21 et le 22 septembre 2011.

Date de l'acquisition	Nombre d'actions	Prix moyen (EUR)	Prix maximum	Prix minimum	Montant (EUR)
21 septembre 2011	113.576	7,4089	7,52	7,31	841.473
22 septembre 2011	135.900	6,9474	7,17	6,74	944.152

Nyrstar a clôturé avec succès son programme d'achat en acquérant 3.500.000 actions Nyrstar supplémentaires au cours de la période s'étendant du 24 août au 22 septembre 2011.

L'autorisation de l'acquisition d'actions propres au conseil d'administration a été renouvelée pendant l'assemblée générale extraordinaire du 26 mai 2009.

Comme annoncé antérieurement, la détention par Nyrstar d'actions propres a dépassé le seuil de 5% des actions existants au 15 septembre 2011.

Plus d'informations à ce sujet sont disponibles sur le site internet de Nyrstar.

- fin -

Pour contacter le responsable Investisseurs :  
Anthony Simms, Manager Investor Relations  
Tél. +41 44 745 8157, GSM +41 79 722 2152  
[anthony.simms@nyrstar.com](mailto:anthony.simms@nyrstar.com)

Pour contacter le responsable Presse :  
Kate Dinon, Group Manager Corporate Communications  
Tél. +41 55 745 8154, GSM +41 797 228 466  
[kate.dinon@nyrstar.com](mailto:kate.dinon@nyrstar.com)

## À propos de Nyrstar

"The partner of choice in essential resources for the development of a changing world". Nyrstar, qui fournit les marchés internationaux des métaux de base, produit actuellement des quantités importantes de zinc, de plomb et autres métaux (dont l'argent, le cuivre et l'or). Nyrstar est cotée à la Bourse NYSE Euronext de Bruxelles sous le symbole NYR. Pour de plus amples informations, visitez le site de Nyrstar à l'adresse [www.nyrstar.com](http://www.nyrstar.com).

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Cette annonce a été préparée par Nyrstar SA (la "Société"). Cette annonce a été préparée par Nyrstar SA (la "Société"). Elle ne constitue pas, ni ne fait partie, et ne doit pas être interprétée comme tel, d'une offre, sollicitation ou invitation à souscrire à, ou à acquérir d'une autre manière, des titres de la Société ou de tout membre de son groupe, ni ne doit-elle ou toute partie de celle-ci servir de base pour, ou être invoquée dans le cadre de, tout contrat visant à acheter ou à souscrire à des titres de la Société ou de l'un des membres de son groupe, ni ne doit-elle ou toute partie de celle-ci servir de base pour ou être invoquée dans le cadre de tout contrat ou engagement quel qu'il soit.

Les informations contenues dans cette annonce vous ont été fournies à titre informatif et de référence et peuvent être actualisées, complétées, révisées et modifiées, et de telles informations peuvent considérablement varier. Sauf si la loi ou la législation applicable l'exige, nul n'est tenu de mettre ou de tenir à jour les informations contenues dans cette annonce et les avis exprimés à cet égard sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Aucune représentation ou garantie, explicite ou implicite, n'est formulée quant à la justesse, à l'exactitude, au caractère raisonnable ou à la complétude des informations figurant dans la présente annonce. La Société ou toute personne rejette toute responsabilité pour toute perte découlant, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de cette annonce ou de son contenu.

Ce document et tous les documents distribués relativement à ce document ne sont pas adressés à, ou destinés à être distribués à ou utilisés par, toute personne physique ou morale qui est citoyen ou résident de ou habitant dans toute localité, état, pays ou autre juridiction où une telle distribution, publication, disponibilité ou utilisation serait contraire à la loi ou à la législation ou qui nécessiterait un enregistrement ou un octroi de licence dans une telle juridiction.